



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°206 du jeudi 08 février 2017

C.C.A.S. :

Le repas du C.C.A.S. destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans, se déroulera le dimanche 25 février 2018. Les habitants qui réunissent les conditions de participation et qui n'auraient pas été invitées doivent se signaler en mairie.

Fermeture du secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public du 12 février au 16 février 2018.

Recensement militaire : (enfants nés en 2002)

Le recensement est obligatoire. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date d'anniversaire. L'inscription se fait à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité et du livret de famille. **L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours, examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.**

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en **-janvier-février -mars 2002** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille et la carte d'identité, afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

AIPE : Benne à papiers et cartons :

La benne sera à nouveau sur le parking de la salle des fêtes la semaine du 26 février au 4 mars. Cette opération est au profit des élèves du RPI. Les fonds récoltés permettent à l'AIPE (Association des parents d'élèves) de financer des sorties, des achats divers pour les enfants. En 2017, l'association a récolté 760,00 €. Merci pour votre implication.

Eclairage public :

En cas de dysfonctionnement d'un lampadaire, veuillez le signaler à la mairie, en indiquant le numéro du poteau AW suivi des chiffres d'identification spécifique.

Bennes à verre :

Nous vous informons que 2 bennes à verre sont disponibles sur la commune, une est située à Vadalle sur la place près du lavoir (rue de la république) et l'autre à Aussac - rue du Château d'Eau.

Lors de l'utilisation des bennes, merci de ne pas laisser les emballages, bouchons, couvercles de pot, etc. – respectez les sites.

Eclairage public –Mesure d'économie d'énergie :

Nous sommes dans la dernière phase de remplacement des lampes anciennes par des lampes à faible consommation. Le programme de remplacement, initié il y a quelques années, se termine cette année pour un coût sur 2018 de l'ordre de 1000 €.

Mairie 61 rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE

Tél : 05.45.20.61.60 Fax : 09.72.31.00.94

Internet : www.aussac-vadalle.fr

Mail : mairie@aussac-vadalle.f